

Cashback sur une barre de son Sony à l'achat d'une télévision Sony de 42 pouces ou plus

Vous avez acheté un produit qui participe à une promotion cashback. Un cashback est un remboursement du fabricant permettant de récupérer une partie du montant d'achat. Ci-dessous est expliqué ce que vous devez faire pour recevoir votre cashback.

Promotion :

Recevez jusqu'à 300 € de cashback de la part de Sony.

Durée :

Du 1er avril 2024 au 31 mars 2025. Enregistrez votre produit au plus tard le 31 mai 2025 pour bénéficier de ce cashback.

Ce dont vous avez besoin

- Une copie de votre preuve d'achat
- Une photo du numéro de série de la barre de son
- Une photo de l'écran d'information du système de la TV montrant le numéro de série sur l'écran

Comment bénéficier de ce cashback ?

1. Achetez entre le 1er avril 2024 et le 31 mars 2025 une des télévisions Sony de 42 pouces ou plus ci-dessous via Coolblue.
2. Allez sur le site promotionnel de Sony et remplissez le formulaire d'enregistrement : <https://www.sony.be/promo/fr/tvsoundbarWBW24/cashback>
3. Enregistrez votre achat au plus tard le 31 mai 2025.

Validité :

- Cette promotion est valable en Belgique et aux Pays-Bas.
- Attention : cette promotion ne concerne pas les produits Deuxième Chance.
- L'ensemble des conditions est disponible sur le [site du fournisseur](#).

Les modèles concernés par la promotion en Belgique :

Modèle	Cashback
Sony Bravia Bar 9 / HT-A9000	300 €
Bravia Bar 8 / HT-A8000	200 €
HT-A7000	300 €
HT-A5000	200 €
HT-A3000	100 €
HT-S2000	50 €